

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Le 3 décembre 2019

Garantir les droits des personnes handicapées, c'est être fidèle à la promesse qui est au cœur du Programme 2030 : ne laisser personne de côté.

Il reste encore beaucoup à faire, mais de grands progrès ont été accomplis en vue de l'établissement d'un monde dont personne ne sera exclu.

La quasi-totalité des États Membres de l'ONU ont ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et j'exhorte ceux qui ne l'ont pas encore fait à la ratifier sans plus attendre.

En juin dernier, j'ai lancé la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, qui vise à fixer des objectifs plus ambitieux et à améliorer nos résultats en matière d'inclusion du handicap, dans tous nos domaines d'action et partout dans le monde.

Le Conseil de sécurité, quant à lui, a adopté sa toute première résolution sur la protection des personnes handicapées en période de conflit armé.

L'ONU est déterminée à montrer l'exemple.

En cette Journée internationale des personnes handicapées, je réaffirme la volonté de l'Organisation d'œuvrer de concert avec les personnes handicapées pour bâtir un avenir durable, inclusif et porteur de changement dans lequel toutes et tous, y compris les femmes, les hommes, les filles et les garçons en situation de handicap, pourront réaliser leur plein potentiel.

Je vous remercie.